



MATHRICE
NANTES'05

L'évolution de carrière des ITA au CNRS

Gérard GRANCHER¹, Florence HAMET²,
Violaine LOUVET³, Joël MARCHAND⁴

mars 2006

Généralités

Concours
externes

Concours
internes

Côté jury

Les C. A. P.

Changement de
corps

Changement de
grade

Avancement
accéléré
d'échelon

Détachement et
intégration

Conclusion

Références

¹Labo. de Mathématiques Raphaël Salem, CNRS-Université de Rouen

²Centre de Mathématiques Laurent Schwartz, CNRS-École Polytechnique

³Institut Camille Jordan, CNRS-Université de Lyon

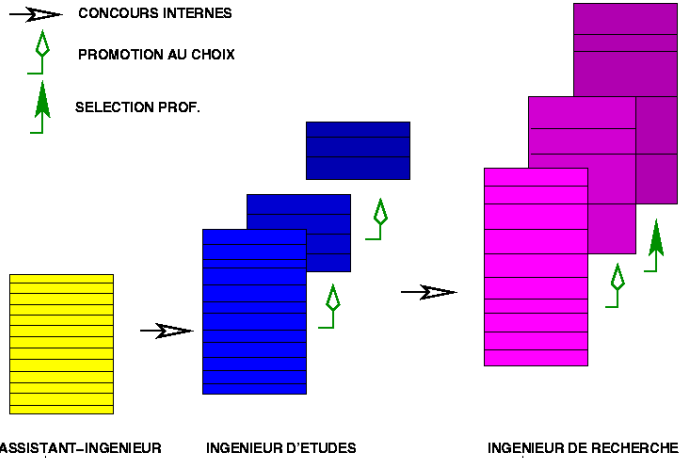
⁴Observatoire de Paris-Meudon, UMS CNRS 2201



MATHRICE
NANTES'05

Évolution possible de carrière agent de catégorie A

- Généralités
- Concours externes
- Concours internes
- Côté jury
- Les C. A. P.
- Changement de corps
- Changement de grade
- Avancement accéléré d'échelon
- Détachement et intégration
- Conclusion
- Références



CONCOURS EXTERNES



MATHRICE
NANTES'05

Concours externes - côté candidat

Généralités

Concours
externes

Concours
internes

Côté jury

Les C. A. P.

Changement de
corps

Changement de
grade

Avancement
accéléré
d'échelon

Détachement et
intégration

Conclusion

Références

- Publication au JO
- Conditions pour concourir :
 - pas de limite d'âge pour les catégories A et B,
 - nationalité d'un pays de l'Union Européenne pour les T et AJT
 - avoir au moins le diplôme (ou l'équivalence) correspondant au concours ou faire une demande d'équivalence
- Confection d'un dossier pour entrer au CNRS

Notation du dossier : coef. 1

Notation de l'épreuve écrite ou pratique (suivant les concours) : coef. 2

Notation de l'audition : coef. 3

Classement sur liste principale ou complémentaire selon la note globale.

C'est un concours : beaucoup de compétiteurs, peu d'élu(s) !

Il faut être en adéquation avec le profil du poste publié et plus généralement avec l'emploi-type de la BAP (E pour les informaticiens)



MATHRICE
NANTES'05

Concours externes 2006

Généralités

Concours
externes

Concours
internes

Côté jury

Les C. A. P.

Changement de
corps

Changement de
grade

Avancement
accéléré
d'échelon

Détachement et
intégration

Conclusion

Références

Organisation des concours externes 2006 :

- le site : <http://www.sg.cnrs.fr/drhita/concoursita>
- les dates
 - Dépôt des dossiers : avant le 5 avril 2006.
 - Réunions préparatoires de l'ensemble du jury : début mai.
 - Phase d'admissibilité (étude des dossiers) : 22 mai au 14 juin
 - Phase d'admission (écrit + auditions des candidats) :
du 22 juin au 30 septembre
 - Embauche des lauréats : 1er décembre 2006 ??



MATHRICE
NANTES'05

Concours internes - côté candidat

Généralités

Concours
externes

Concours
internes

Côté jury

Les C. A. P.

Changement de
corps

Changement de
grade

Avancement
accéléré
d'échelon

Détachement et
intégration

Conclusion

Références

- Publication au JO
- 2 types de concours internes : non-affectés et affectés
Pour les catégories A et B : les concours internes sont ouverts aux fonctionnaires CNRS et EPST, et sur conditions aux fonctionnaires des autres administrations et agents non titulaires.
- Confection d'un dossier en vue d'accéder au corps supérieur ou plus avec notamment :
 - le rapport d'activité du candidat,
 - le rapport sur l'aptitude du candidat par son responsable,
 - l'organigramme de son unité

Notation du dossier (coef. 3) et notation de l'audition (coef. 3).

Classement sur liste principale ou complémentaire selon la note globale.

C'est un concours : beaucoup de bons compétiteurs et peu d'élus !

Il faut prouver son aptitude professionnelle à remplir les fonctions du corps correspondant au concours (s'appuyer sur les fiches emploi-type).



MATHRICE
NANTES'05

Concours - côté jury

Le DG nomme, pour chaque concours, un(e) présidente de jury qui compose le jury avec

- des membres experts de la BAP concernée,
- un élu (collège C) du comité national de la recherche scientifique,
- éventuellement un ou des représentants des unités concernées,
- obligation d'une certaine parité (au moins 1/3 de chaque sexe).

Tous les membres sont d'un corps supérieur ou égal à celui du concours. Le jury compose l'épreuve écrite ou pratique (si il y a).

Le jury établit les barèmes de notation pour le dossier, l'épreuve écrite ou pratique et l'audition.

Chaque jury

- est indépendant et souverain,
- a son propre barème de notation,
- doit veiller au respect d'égalité de traitement des candidats,
- doit avoir une attitude impartiale envers les candidats,
- a obligation de confidentialité.

Généralités

Concours
externes

Concours
internes

Côté jury

Les C. A. P.

Changement de
corps

Changement de
grade

Avancement
accéléré
d'échelon

Détachement et
intégration

Conclusion

Références



MATHRICE
NANTES'05

Les Commissions Administratives Paritaires

Généralités

Concours
externes

Concours
internes

Côté jury

Les C. A. P.

Changement de
corps

Changement de
grade

Avancement
accéléré
d'échelon

Détachement et
intégration

Conclusion

Références

Une C.A.P. par corps (IR, IE, AI, T ...)

- 7 représentants (+ 7 suppléants) du personnel élus (ou tirés au sort)
- 7 représentants (+ 7 suppléants) de l'administration nommés
- présidée par le Directeur des Ressources Humaines

Cas de saisine obligatoire de la CAP

- Renouvellement de stage ou refus de titularisation
- Changement de corps au choix
- Changement de grade au choix
- Avancement accéléré d'échelon
- Accueil en détachement et intégration
- etc.

≈ 10 réunions par an. **Obligation de confidentialité.**



Le changement de corps au choix

Généralités

Concours
externes

Concours
internes

Côté jury

Les C. A. P.

**Changement de
corps**

Changement de
grade

Avancement
accéléré
d'échelon

Détachement et
intégration

Conclusion

Références

Les 7 étapes successives :

- Confection d'un dossier de carrière pour chaque agent
- Classement ordonné par le directeur de l'ensemble de ses agents promouvables⁵ ET proposés pour un changement de corps
- Classements ordonnés (selon le corps et la direction scientifique) par chaque délégation de ses agents proposés
- Propositions ordonnées des départements scientifiques
- Contre-propositions ordonnées des représentants du personnel
- Propositions de la CAP (après débat et vote)
- Signature par le DG des propositions de la CAP

⁵c-à-d vérifiant les conditions statutaires d'ancienneté ...



MATHRICE
NANTES'05

Le passage IE -> IR au choix (campagne 2005)

Généralités

Concours
externes

Concours
internes

Côté jury

Les C. A. P.

Changement de
corps

Changement de
grade

Avancement
accéléré
d'échelon

Détachement et
intégration

Conclusion

Références

- Les possibilités : 22 (+1) postes ainsi répartis
 - PNC : 3 (pour 181 candidats)
 - SPM : 1 (pour 154 candidats)
 - SPI : 1 (pour 132 candidats)
 - SC : 2 (pour 235 candidats)
 - SDU : 3 (pour 299 candidats)
 - SDV : 4 (pour 478 candidats)
 - SHS : 5 (pour 573 candidats)
 - STIC : 1 (pour 139 candidats)
 - MC + autres : 3 (pour 433 candidats)
- 2 624 agents promouvables, mais seulement 583 proposés !
- Âge moyen des promus : 53 ans
- Influence de la CAP : 2 sur 22



MATHRICE
NANTES'05

Le changement de grade

Généralités

Concours
externes

Concours
internes

Côté jury

Les C. A. P.

Changement de
corps

**Changement de
grade**

Avancement
accéléré
d'échelon

Détachement et
intégration

Conclusion

Références

Les 7 étapes successives :

- Confection d'un dossier de carrière pour chaque agent
- Classement ordonné par le directeur de l'ensemble de ses agents promouvables et proposés pour un changement de corps
- Classements ordonnés (selon le corps et la direction scientifique) par chaque délégation de ses agents proposés
- Propositions ordonnées des départements scientifiques
- Contre-propositions ordonnées des représentants du personnel
- Propositions de la CAP (après débat et vote)
- Signature par le DG des propositions de la CAP



Le passage IR2 -> IR1 au choix en 2005

Généralités

Concours
externes

Concours
internes

Côté jury

Les C. A. P.

Changement de
corps

Changement de
grade

Avancement
accéléré
d'échelon

Détachement et
intégration

Conclusion

Références

- Les possibilités : 103 postes ainsi répartis
 - PNC : 11 (pour 114 candidats)
 - SPM : 10 (pour 99 candidats)
 - SPI : 7 (pour 66 candidats)
 - SC : 13 (pour 123 candidats)
 - SDU : 14 (pour 139 candidats)
 - SDV : 13 (pour 140 candidats)
 - SHS : 13 (pour 140 candidats)
 - STIC : 9 (pour 99 candidats)
 - MC + autres : 13 (pour 185 candidats)
- 1 105 agents promouvables, mais seulement 557 proposés !
- Âge moyen des promus : 50 ans
- Influence de la CAP : 12 sur 103



MATHRICE
NANTES'05

L'avancement accéléré d'échelon

Généralités

Concours
externes

Concours
internes

Côté jury

Les C. A. P.

Changement de
corps

Changement de
grade

**Avancement
accéléré
d'échelon**

Détachement et
intégration

Conclusion

Références

Pour chaque grade de chaque corps, le nombre possible d'attributions d'avancement accéléré d'échelon est égal à $1/6$ de l'effectif.

Les 3 étapes successives :

- Confection d'un dossier de carrière pour chaque agent
- Classement ordonné par le directeur de l'ensemble de ses agents promouvables et proposés pour un avancement accéléré d'échelon
- Vérification par la CAP de l'application des critères de sélection



Avancement accéléré d'échelon

Généralités

Concours
externes

Concours
internes

Côté jury

Les C. A. P.

Changement de
corps

Changement de
grade

**Avancement
accéléré
d'échelon**

Détachement et
intégration

Conclusion

Références

Cas des IRHC en 2005

- 25 possibilités (car 150 IRHC)
- Agents promouvables : 6 (dont 6 proposés)
- 6 agents retenus

Cas des IR1 en 2005

- 146 possibilités (car 880 IR1)
- Agents promouvables : 157 (dont 133 proposés)
- 133 agents retenus

Restent $19(=25-6) + 13(=146-133)$, soit 32 promotions non-utilisées et reportées pour les IR2.



MATHRICE
NANTES'05

Avancement accéléré d'échelon

Cas des IR2 en 2005

- 289 possibilités = 257 (car 1540 IR2) + 32
- IR2 promouvables : 580 (dont 473 proposés)

Les 289 IR2 promus sont retenus selon les critères suivants :

- 1 1/6ème de l'effectif de chaque unité, soit 291 agents
- 2 Récupération des agents bien classés (1/2 ou 1/1) dans les petites unités (sauf accélération d'échelon en 05), soit en tout 305 agents.
- 3 Retrait des agents qui ont bénéficié d'un échelon accéléré en 2005, soit en tout 275 agents.
- 4 Récupération des agents les mieux classés dans l'unité parmi le critère 1 (même si accélération d'échelon en 05), soit en tout 289 agents
- 5 Retrait des agents qui bénéficient d'un changement de grade au choix au titre de la campagne 2005, soit en tout 273 agents
- 6 Ajout les mieux classés des agents non retenus au critère 1 dont

l'ancienneté dans le grade est supérieure à 3 ans et n'ayant pas bénéficié d'un avancement accéléré d'échelon depuis leur nomination dans le grade, soit en tout 289 agents.

Généralités

Concours
externes

Concours
internes

Côté jury

Les C. A. P.

Changement de
corps

Changement de
grade

**Avancement
accéléré
d'échelon**

Détachement et
intégration

Conclusion

Références



Détachement et intégration

Généralités

Concours
externes

Concours
internes

Côté jury

Les C. A. P.

Changement de
corps

Changement de
grade

Avancement
accéléré
d'échelon

**Détachement et
intégration**

Conclusion

Références

Rappel : les mutations Noémi sont ouvertes à l'ensemble des agents de la fonction publique en cas d'appel infructueux parmi les agents CNRS.

- Les personnes détachées comme ITA au CNRS peuvent, après un an de détachement, demander leur intégration au CNRS.
- Pour tout détachement et intégration, la CAP compétente émet un avis ... et ce n'est pas une procédure formelle !
- Les CR1 qui obtiennent un détachement (*a fortiori* une intégration) dans le corps de ITA le sont en IR1 !



MATHRICE
NANTES'05

Quelques conseils ... de bon sens

- Suivez les formations de préparation aux concours
- Lisez attentivement le guide du candidat
- Ne préparez pas votre dossier au dernier moment
- Mentionnez tout votre parcours, toutes vos compétences et votre technicité sans vous perdre dans les détails tout en restant clair et précis
- Illustrez vos initiatives, votre rayonnement
- Bannissez les défoulements rageurs et vengeurs
- Faites relire votre dossier par un collègue de confiance expérimenté ... et non complaisant.
- Candidatez dès que cela est possible : on apprend en faisant
- Candidatez dans plusieurs BAP si votre profil ou votre emploi le permet
- Répétez votre audition

Pitié, pour les membres des jurys !

Généralités

Concours
externes

Concours
internes

Côté jury

Les C. A. P.

Changement de
corps

Changement de
grade

Avancement
accéléré
d'échelon

Détachement et
intégration

Conclusion

Références



Références

Sur <http://www.sg.cnrs.fr/drh/carriere/>

- Conditions de changement de corps au choix
- Conditions de changement de grade au choix
- Conditions pour un avancement accéléré d'échelon
- Conditions de candidatures aux concours internes

Sur <http://web-rh.dsi.cnrs.fr>

- Fiches emploi-type des différentes BAP

Pendant les campagnes de concours externes et internes, le site du CNRS <http://www.cnrs.fr> comporte des pages spéciales. On y trouve le suivi des concours (composition des jurys, dates, lauréats ...).